



Secrétariat de Monseigneur le Duc d'Anjou

***Discours de Monseigneur le Duc d'Anjou
A l'occasion du dîner offert par le Cercle Jean-Pierre Calloc'h
et l'Institut de la Maison de Bourbon
à Vannes le samedi 30 mai 2015***

Messieurs les Présidents

Mon cousin

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Cher Amis,

Mon épouse, la Princesse Marie-Marguerite et moi-même, sommes vraiment très heureux de nous trouver ce soir parmi vous sur cette terre bretonne où se mêlent si bien modernité et fidélité aux traditions.

La visite que nous y effectuons durant ces trois journées le montre bien. Le tricentenaire de la mort de Louis XIV en fut le prétexte avec les rencontres et réceptions par les différentes autorités durant cette journée passée à Port-Louis et Lorient, et demain notre étape à Sainte-Anne-d'Auray. Son sanctuaire est marqué à tout jamais par les prières que la Reine Anne d'Autriche y adressa pour la naissance tant attendue de l'héritier du royaume. Cela prend tout son sens en cette veille de fête des Mères, occasion pour moi, de saluer toutes les mères ici présentes, à commencer par ma chère épouse.

*Secrétariat de Monseigneur le Duc d'Anjou
25 avenue Montaigne — 75008 Paris*

Mais, comme dans tous nos déplacements, nous avons aussi voulu y associer une approche des aspects les plus modernes de votre région notamment en matière de Défense et d'économie. La royauté, en effet, n'a pas à être une nostalgie mais, au contraire, doit aider à préparer l'avenir. C'est ainsi que nous sommes dignes de l'héritage reçu. Merci donc au Cercle Jean-Pierre Caloc'h d'avoir su organiser ces trois jours qui illustrent tous les aspects de la Bretagne à la fois fidèle à son histoire et si contemporaine.

Tradition et modernité. Il me semble que depuis que je suis devenu chef de la Maison Capétienne, héritier des rois de France, c'est le message que je veux faire passer. Les traditions sont peu de choses lorsqu'elles ne sont que conservatisme. Elles sont beaucoup lorsqu'elles permettent d'ouvrir sur le présent et le progrès. Elles sont peu lorsqu'elles ne sont que regrets du passé. Elles sont beaucoup, en étant espoir et encouragement à la jeunesse et à l'innovation.

Ainsi, sur cette terre bretonne qui a su donner lorsqu'il le fallait, son sang pour défendre ses prêtres, son roi et ses libertés provinciales, j'apprécie le travail effectué par toutes les associations qui entretiennent ce souvenir. Elles continuent à être fidèles aux principes qu'incarne la royauté. Ainsi, en plus de votre cercle Jean-Pierre Calloc'h, je veux saluer toutes celles réunies sous l'égide de la Fédération bretonne légitimiste, importante composante de l'Union des Cercles Légitimistes de France. Je veux citer aussi le Cercle Chateaubriand et les différentes associations Chouannes. Ces dernières maintiennent le souvenir de ces épisodes si douloureux souvent occultés alors que toute une province paya un lourd impôt du sang pour être fidèle à Dieu et à son Roi. Mais je sais aussi que cette mémoire est défendue par d'autres que je ne veux pas manquer d'évoquer, à commencer par les municipalités comme celle de Brech qui s'engage dans un important programme de restauration. Ainsi, je suis heureux de confirmer que l'Institut de la Maison de Bourbon, l'organisme culturel, voulu par mon Grand-Père, engagera pour ce chantier une partie des fonds qu'il consacre au mécénat. Tous ensemble nous devons œuvrer pour cette mémoire qui est due à la Bretagne mais aussi à toute la France. L'unité est gage de succès.

Doivent s'unir et se conforter toutes les associations, les bonnes volontés publiques et privées, les autorités religieuses et civiles, les forces vives de l'économie et des sciences, les chercheurs et les enseignants.

Nous sommes des héritiers mais nous ne devons pas cacher notre trésor. Nous devons au contraire le faire fructifier. Tel est notre devoir. Nous avons un héritage à transmettre. Nous devons faire vivre et croître ce que nous avons reçu, par respect pour ceux qui nous ont précédés et pour préparer l'avenir de nos enfants.

Merci de m'avoir écouté.

Louis de Bourbon, Duc d'Anjou
à Vannes, le 30 mai 2015